

Planifier son revenu de retraite – Peut-on avoir le beurre et l’argent du beurre?

Sommaire

La planification du revenu de retraite repose sur le compromis. Pour les baby-boomers canadiens qui accèdent à la retraite, planifier leur revenu de retraite devient source de préoccupation, d’anxiété et de confusion. Comme c’est souvent le cas en matière de finances personnelles, les maintes avenues possibles sont diversifiées et contradictoires.

Les Canadiens déjà ou bientôt à la retraite souhaitent avoir la capacité et la possibilité de réagir aux événements imprévus. Ils désirent également préserver leur mode de vie et disposer d’un revenu garanti et craignent de ne pas survivre à leurs économies. En matière d’investissement, ils veulent faire croître leur actif en période de boom, mais aussi être à l’abri des marchés à la baisse.

Dans le choix d’une stratégie personnelle de revenu de retraite, les Canadiens doivent par-dessus tout réaliser qu’ils ne peuvent avoir le beurre et l’argent du beurre. Dans le présent rapport, l’Institut Info-retraite BMO expose les éléments d’un régime de revenu de retraite qui sont importants pour les Canadiens et explique pourquoi il leur sera difficile – voire impossible – d’atteindre chacun de leurs objectifs sans faire quelques concessions.

L’Institut Info-retraite BMO a été créé en 2008 pour présenter des points de vue novateurs et des stratégies financières aux personnes sur le point de prendre leur retraite ou déjà retraitées.

Tina Di Vito, CA, CFP, TEP

Chef de l’Institut Info-retraite BMO
Directrice générale – Stratégies de retraite
BMO Groupe financier

N’hésitez pas à nous faire part de vos questions ou commentaires à bmo.retirementinstitute@bmo.com.

Je suis prêt à prendre ma retraite. Comment faire?

Depuis dix ans, nos discussions sur la planification de la retraite sont axées sur la phase d'accumulation : De quelle somme aurai-je besoin? Combien devrais-je épargner chaque année? Quels types de placements devrais-je privilégier pour atteindre mes objectifs? Aujourd'hui, un grand nombre de Canadiens qui approchent l'âge de la retraite discutent plutôt de la phase suivante, soit celle de la « désépargne ». De quelle façon vais-je toucher mon revenu de retraite? Comment m'assurer que je préserverai mon mode de vie?

Pour les baby-boomers canadiens qui accèdent à la retraite, la planification du revenu de retraite devient source de préoccupation, d'anxiété et de confusion. Comme c'est souvent le cas en matière de finances personnelles, les maintes avenues possibles sont diversifiées et contradictoires.

Dans un sondage commandé par l'Institut Info-retraite BMO en décembre 2010, 604 retraités canadiens et 523 Canadiens qui prévoient prendre leur retraite au cours des cinq prochaines années ont été interrogés sur leurs principales préoccupations face à la retraite et sur leur façon de les aborder.

Les répondants ont dit se soucier de leur bonne santé et du bonheur que leur apportera le reste de leur vie, mais ils se demandent surtout s'ils auront assez d'argent pour vivre à revenu fixe. C'est en effet la principale préoccupation de 39 % des retraités et de 45 % des préretraités, leur deuxième souci (la santé) n'ayant été mentionné que par 13 à 14 % des répondants. Interrogés sur les facteurs qu'ils jugent importants dans la planification de la retraite, 93 % des répondants ont affirmé qu'il est important pour eux d'avoir suffisamment d'argent pour préserver leur mode de vie actuel.

Si le fait d'avoir suffisamment d'argent pour vivre à revenu fixe et préserver leur mode de vie à la retraite était la seule préoccupation des Canadiens, de nombreuses solutions sauraient calmer leur anxiété. Cependant, ces solutions risquent d'entrer en conflit avec d'autres facteurs tout aussi importants pour eux, tels qu'être en mesure de satisfaire un urgent besoin de liquidité (un facteur important dans la planification de la retraite pour 95 % des répondants).

Le présent rapport expose les principaux objectifs des Canadiens déjà ou bientôt à la retraite (avoir la capacité et la possibilité de réagir aux événements imprévus, préserver leur mode de vie, disposer d'un revenu garanti et survivre à leurs économies) et explique pourquoi il leur sera difficile – voire impossible – d'atteindre chacun de ces objectifs sans faire quelques concessions.

Les répondants, dans une proportion de 93 %, estiment qu'avoir assez d'argent pour préserver leur mode de vie actuel est un facteur important dans la planification de la retraite.

Ventilation des répondants :

Déjà à la retraite95 %
À la retraite d'ici 5 ans91 %

Répondants pour qui être en mesure de satisfaire un urgent besoin de liquidité est un facteur important dans la planification de la retraite.

Ventilation des répondants :

Déjà à la retraite95 %
À la retraite d'ici 5 ans96 %

La planification du revenu de retraite est de plus en plus importante, non seulement parce que la génération du baby-boom atteindra bientôt l'âge de la retraite, mais aussi parce que certains facteurs doivent désormais être pris en compte.

Joyeux 90^e anniversaire!

Premièrement, l'espérance de vie augmente constamment. Bien plus de gens qu'avant vivront leur 90^e anniversaire – mais auront-ils un revenu suffisant pour réclamer l'argent du beurre? Nul ne sait pendant combien d'années ils vivront, et par conséquent, pendant combien de temps ils devront compter sur leur épargne-retraite. Selon Statistique Canada, un homme de 65 ans peut espérer vivre 18,1 ans de plus (soit jusqu'à 83 ans), tandis qu'une femme du même âge peut espérer vivre encore 21,3 ans et célébrer son 86^e anniversaire¹. On oublie pourtant que 50 % d'entre eux vivront au-delà de l'espérance de vie médiane, selon la définition de ce terme. Les gens ont ainsi tendance à sous-estimer la probabilité de vivre encore 25 – et peut-être même 30 ans – après leur départ à la retraite. En réalité, lorsqu'un couple en santé prend sa retraite à 65 ans, l'une des personnes a une chance sur deux de vivre jusqu'à 92 ans et l'autre, une chance sur quatre de vivre plus de 97 ans².

Fluctuations du marché

Deuxièmement, on doit faire face à l'incertitude liée à la séquence des rendements, c'est-à-dire à la possibilité que le marché offre un rendement médiocre ou négatif au moment où l'on s'apprête à puiser dans son épargne-retraite. Connaître une ou deux mauvaises années financières au début de sa retraite peut avoir des répercussions importantes sur la durée de ses économies, puisqu'on doit alors diminuer le capital d'un actif déjà réduit.

Par exemple, le déclin du marché en 2008 a laissé un grand trou dans l'épargne-retraite de bien des Canadiens. Pour ceux qui se trouvaient alors en phase d'accumulation et qui ont encore le temps de récupérer leurs pertes avant la retraite, ce repli peut même avoir représenté une possibilité d'investissement. En effet, le marché a déjà essentiellement repris sa valeur d'avant 2008. Par contre, ceux qui étaient au seuil de la retraite au moment du repli ont pu voir leurs plans de retraite prendre une tout autre tournure. L'expérience a pu ébranler leur espoir en la capacité du marché de leur offrir des gains durables, les incitant à se résigner à vivre avec moins ou, dans certains cas, à reporter leur retraite.

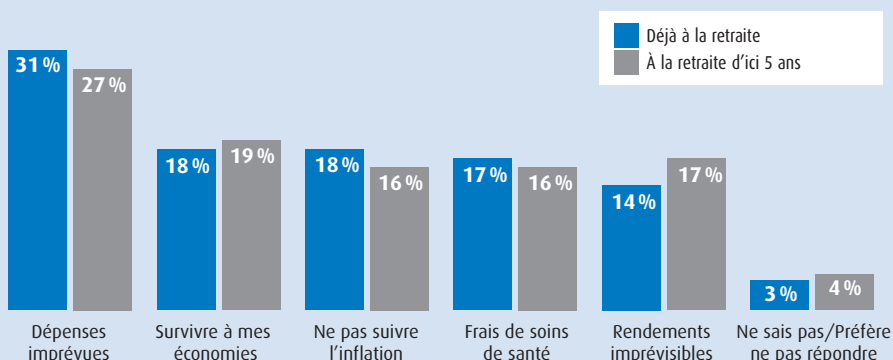
Protection réduite en matière de pensions

Troisièmement, la société canadienne a tendance à remplacer les régimes de retraite à prestations déterminées (RPD) par des régimes à cotisations déterminées (RCD). Les bénéficiaires d'un RPD n'ont qu'à choisir le moment auquel ils commenceront à recevoir leurs prestations – puisque le montant reçu, par définition, est déjà déterminé et payable à vie. En revanche, le titulaire d'un RCD doit prendre en considération non seulement le moment, mais aussi la façon dont les fonds accumulés seront investis et distribués : combien verser et pendant combien de temps?

Que me réserve l'avenir?

Peu importe l'âge atteint, on ressent à un certain point une incertitude constante face aux dépenses liées aux soins de santé, qui excèdent les dépenses de base du quotidien prévues dans la plupart des régimes de retraite. En effet, lorsqu'on a demandé aux répondants de classer les risques liés à la planification de leur retraite, ils ont été fort nombreux à répondre que les dépenses imprévues constituent leur plus grand risque – plus grand encore que la crainte de survivre à leurs économies, de ne pas suivre l'inflation ou d'obtenir des rendements d'investissement imprévisibles. On doit parfois puiser dans le capital pour acquitter ces frais, ce qui a un effet sur la durée de l'épargne-retraite.

Selon vous, quel est le plus grand risque à courir lorsqu'on planifie sa retraite?



Un revenu garanti à vie... mais à quel prix?

Puisque les gens craignent de manquer d'argent en vivant à revenu fixe, les bénéficiaires d'un régime à prestations déterminées pourraient faire l'envie de ceux qui ne le sont pas – la majorité des Canadiens.

Répondants en accord avec l'énoncé : « Je préfère toucher un revenu de retraite garanti chaque mois, même si je dois renoncer à toute occasion de croissance financière. »

Ventilation des répondants :

Déjà à la retraite65 %
À la retraite d'ici 5 ans69 %

Les répondants, dans une proportion de 67 %, sont en accord avec l'énoncé : « Il m'importe plus de pouvoir faire face aux imprévus (réparations domiciliaires, urgences familiales ou dépenses de santé à un âge avancé) que de m'assurer un revenu de retraite garanti à vie. »

Ventilation des répondants :

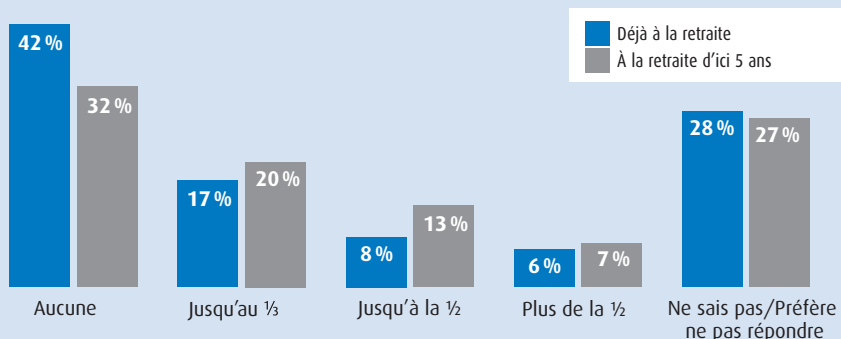
Déjà à la retraite69 %
À la retraite d'ici 5 ans65 %

Les Canadiens à faible revenu verront peut-être leurs besoins en revenu largement satisfaits par les régimes de pension gouvernementaux, qui versent à vie une prestation prédéterminée et indexée mensuellement³. À l'autre extrême, les gens ayant amassé une fortune suffisante pour vivre uniquement du rendement de leurs investissements n'auront probablement pas à s'inquiéter du montant qu'ils pourront dépenser à la retraite, puisqu'ils n'épuiseront jamais leur capital. Cela suppose toutefois d'accumuler un important capital de base, ce qui n'est peut-être pas à la portée de la personne moyenne. Et les autres, comment peuvent-ils s'assurer que les économies accumulées pendant toutes leurs années de travail – REER, CELI, placements divers et valeur nette de leurs maisons – leur permettront de mener une vie confortable à la retraite et d'acquitter les frais imprévus qui se présenteront en cours de route (urgences, maison, réparations, soins de santé, etc.)?

Il y a toujours un compromis à faire entre le risque et le rendement. Ainsi, pour s'assurer un flux de rentrées prévisible, on doit parfois renoncer au rendement pour obtenir la stabilité. D'ailleurs, pour ne pas avoir à s'inquiéter de l'effet des fluctuations du marché sur leur revenu de retraite, plus de 70 % des répondants se disent prêts à laisser passer certaines occasions qui leur permettraient d'accroître leur revenu lorsque le marché est à la hausse. Plus de 65 % d'entre eux préfèrent également toucher un revenu de retraite garanti chaque mois, même s'ils doivent renoncer à toute occasion de croissance financière.

Cependant, pour obtenir cette prévisibilité, il faut parfois sacrifier une part de contrôle et de flexibilité. C'est à cet égard que les Canadiens ne veulent faire aucune concession. Le sondage révèle que 67 % des répondants considèrent plus important de pouvoir faire face aux imprévus (réparations domiciliaires, urgences familiales ou dépenses de santé à un âge avancé) que de s'assurer un revenu de retraite garanti à vie. Interrogés sur ce qu'ils seraient

Quelle part de votre épargne-retraite seriez-vous prêt à sacrifier pour vous assurer un revenu garanti à vie?



prêts à sacrifier pour garder ce contrôle, près de 40 % des répondants ont affirmé qu'ils ne renonceraient aucunement à leur épargne-retraite. Seuls 18 % d'entre eux seraient disposés à céder jusqu'au tiers de leurs économies.

Cela explique peut-être pourquoi les rentes viagères traditionnelles – qui garantissent à leur titulaire un revenu prévisible à vie – n'ont pas été plus populaires. L'Institut a découvert par son sondage que même chez les Canadiens pour qui survivre à ses économies constitue le plus grand risque, seulement une personne sur dix a choisi la rente pour calmer son anxiété. De plus, une recherche menée aux États-Unis révèle que la rente viagère n'intéresse que 5 % du marché potentiel⁴. Un sondage réalisé en 2009 aux États-Unis a permis de conclure qu'en général, les gens connaissent mal les rentes ou n'ont aucune opinion à leur sujet. Ceux qui s'en sont fait une opinion sont nombreux à les considérer trop complexes ou trop chères⁵.

Mis à part un manque de compréhension, les gens n'aiment pas la rente principalement parce qu'elle les oblige à renoncer au contrôle. En effet, le titulaire d'une rente doit renoncer à ses décisions de placement et à la possibilité de profiter d'un rendement plus élevé. Il renonce également au contrôle de son capital (en échange d'un revenu sûr), ce qui nuit sérieusement à sa capacité à faire face à toute dépense imprévue. S'il meurt tôt, il court également le risque de ne pas avoir obtenu le rendement escompté, et ses héritiers ne recevront rien. Cette dernière préoccupation n'a rien de négligeable, puisque plus de la moitié des Canadiens qui ont répondu à notre sondage considèrent important de laisser de l'argent à leurs héritiers. La rente a donc probablement très peu d'intérêt pour eux. Il est intéressant de noter que le manque de liquidité et l'incapacité à laisser un héritage s'appliquent également aux titulaires d'un régime à prestations déterminées.

Dans la prochaine section de ce rapport, nous verrons comment d'autres facteurs de la rente, de même que les nouveaux produits de revenu viager garanti lancés par le secteur des services financiers depuis quelques années, tentent de dissiper ces préoccupations. Pour le moment, examinons d'autres stratégies populaires chez les épargnants qui souhaitent obtenir un revenu de retraite durable.

Envisager plusieurs avenues pour se couvrir

Nous avons vu que la très grande majorité des répondants jugent important d'avoir suffisamment d'argent pour préserver leur mode de vie actuel.

Ceux qui comptent uniquement sur leur épargne-retraite pour préserver ce mode de vie tout au long de leur retraite doivent faire en sorte que leur actif ne s'épuise pas de leur vivant. Nous avons déjà mentionné que le rendement du marché et l'espérance de vie peuvent avoir un effet sur la durabilité de l'actif de retraite. Il existe toutefois un autre facteur qu'on ne peut négliger : l'inflation.

Combien coûtera un café au lait en 2036?

Pour les gens qui auront 65 ans en 2011, le taux d'inflation sur leur vie est évalué en moyenne à environ 4 % par année⁶. Ainsi, le panier de provisions qui coûtait 100 \$ à leurs parents en 1946 leur coûterait aujourd'hui plus de 1 200 \$. Bien que le taux d'inflation ait quelque peu reculé ces dernières années, il s'établit en moyenne à plus de 2 % par année depuis 25 ans.

Si le taux d'inflation annuel s'établit en moyenne à 4 % pendant les 25 années à venir, une personne qui touche maintenant un revenu annuel de 50 000 \$ devra gagner plus de 130 000 \$ en 2036 (dans 25 ans) pour maintenir son niveau de vie. Même si le taux d'inflation n'était que de 2 % par année, cette personne devrait toucher plus de 80 000 \$ en 2036 pour avoir le même niveau de vie.

En supposant un taux d'inflation de 4 %, quel revenu devrez-vous toucher plus tard pour égaler votre pouvoir d'achat actuel?

REVENU	10 ANS	15 ANS	20 ANS	25 ANS	30 ANS
30 000 \$	44 407 \$	54 028 \$	65 734 \$	79 975 \$	97 302 \$
40 000 \$	59 210 \$	72 038 \$	87 645 \$	106 633 \$	129 736 \$
50 000 \$	74 012 \$	90 047 \$	109 556 \$	133 292 \$	162 170 \$
60 000 \$	88 815 \$	108 057 \$	131 467 \$	159 950 \$	194 604 \$
70 000 \$	103 617 \$	126 066 \$	153 379 \$	186 609 \$	227 038 \$
80 000 \$	118 420 \$	144 075 \$	175 290 \$	213 267 \$	259 472 \$

En supposant un taux d'inflation de 2 %, quel revenu devrez-vous toucher plus tard pour égaler votre pouvoir d'achat actuel?

REVENU	10 ANS	15 ANS	20 ANS	25 ANS	30 ANS
30 000 \$	36 570 \$	40 376 \$	44 578 \$	49 218 \$	54 341 \$
40 000 \$	48 760 \$	53 835 \$	59 438 \$	65 624 \$	72 454 \$
50 000 \$	60 950 \$	67 293 \$	74 297 \$	82 030 \$	90 568 \$
60 000 \$	73 140 \$	80 752 \$	89 157 \$	98 436 \$	108 682 \$
70 000 \$	85 330 \$	94 211 \$	104 016 \$	114 842 \$	126 795 \$
80 000 \$	97 520 \$	107 669 \$	118 876 \$	131 248 \$	144 909 \$

Comme l'inflation fait augmenter le montant à retirer pour maintenir son niveau de vie, même les gens qui peuvent compter sur un revenu viager fixe (provenant d'un RPD ou d'un autre type de produit à revenu garanti) verront peut-être leur pouvoir d'achat amoindri par l'inflation, à moins que leurs prestations de retraite y soient entièrement indexées. De plus, même la hausse des prestations de retraite entièrement indexées est souvent liée à l'indice général des prix à la consommation, qui peut s'avérer différent de la variation des prix qui touche les aînés (p. ex., le taux d'inflation des dépenses médicales peut être supérieur au taux général d'inflation).

Le potentiel dévastateur de l'inflation sur le revenu de retraite est reconnu par la majorité des répondants : le fait de ne pas pouvoir suivre l'inflation est considéré comme l'un des trois plus grands risques liés à la planification de la retraite par 56 % des répondants et comme le plus grand risque par 17 % d'entre eux.

Pour atténuer l'érosion inflationniste de son pouvoir d'achat, il importe d'intégrer dans son portefeuille des placements qui présentent un potentiel de croissance. Ici encore, l'énigme du risque et de la récompense entre en jeu : pour ne pas se laisser distancer par l'inflation, il faudra investir dans le capital-actions pour préserver le potentiel de croissance d'un portefeuille de retraite, mais les valeurs de croissance seront touchées par les fluctuations du marché. Comment peut-on alors s'assurer que les fluctuations du marché – une réalité de la vie – ne viendront pas compromettre la durabilité d'un portefeuille de retraite diversifié?

Retraits viables

Pour éviter de survivre à ses actifs tout en conservant une répartition diversifiée qui présente un potentiel de croissance, on peut « désépargner » en établissant un taux de retrait viable. Les recherches de William Bengen⁷ lui ont permis de déterminer que le retraité qui retire environ 4 % de son portefeuille la première année et un montant similaire indexé à l'inflation les années suivantes a de bonnes chances de voir son portefeuille lui survivre. M. Bengen a basé ses calculs sur un portefeuille à impôt différé composé d'actions et d'obligations, sur les rendements et les taux d'inflation obtenus dans les données historiques et sur un horizon prévisionnel de 30 ans (pour une personne de 65 ans comptant sur son portefeuille jusqu'à l'âge de 95 ans).

Répondants en accord avec l'énoncé : « Si mon épargne-retraite devait chuter de 15 à 20 % en un an à cause d'une conjoncture difficile, je serais extrêmement inquiet et je changerais radicalement mes choix d'investissement pour réduire mon capital-actions de manière importante. »

Ventilation des répondants :

Déjà à la retraite48 %
À la retraite d'ici 5 ans56 %

Cette stratégie présente toutefois deux faiblesses potentielles.

Premièrement, d'un point de vue comportemental, les gens réagissent souvent aux fluctuations du marché avec impulsivité et émotivité, par exemple en vendant toutes leurs actions quand le marché est à la baisse. Environ la moitié des répondants ont indiqué qu'ils seraient extrêmement inquiets de voir leur épargne-retraite chuter de 15 à 20 % en un an à cause d'une conjoncture difficile et qu'ils changeraient radicalement leurs choix d'investissement pour réduire leur risque en matière d'actions. Or prendre des décisions aussi précipitées pourrait avoir des conséquences négatives sur la durabilité à long terme du portefeuille.

Deuxièmement, comme le taux de retrait est obtenu au moyen d'une formule prédéfinie, il est possible qu'il ne calme pas l'inquiétude face aux dépenses imprévues, un risque que nos répondants placent au premier rang dans la planification de leur retraite (devant la survie à ses économies et les rendements imprévisibles). Une dépense imprévue pourrait alors exiger un retrait important (au-delà du seuil de 4 %) et jeter le doute sur la durabilité du portefeuille.

Affectation de l'actif

Une autre stratégie de désépargne qui permet tout spécialement de combler ses besoins urgents consiste à affecter son actif, c'est-à-dire à créer des comptes d'actif à des fins différentes. Par exemple, on pourrait créer un premier compte pour ses besoins en revenu les plus immédiats (p. ex., frais de subsistance de base des trois à cinq prochaines années), un second pour son revenu viager de base à plus long terme, un troisième pour ses dépenses facultatives (voyages, rénovations, cadeaux à la famille ou dons de bienfaisance), un autre pour les urgences et ses futures dépenses médicales, etc. L'actif affecté à ses besoins à court terme et à son revenu viager de base serait investi prudemment, tandis que celui qui est réservé aux objectifs à plus long terme serait investi de manière plus dynamique. En étant assuré que ses besoins de liquidité à court terme, ses besoins de base à long terme et ses dépenses imprévues sont couverts, le retraité devrait avoir l'esprit tranquille et trouver plus facile d'investir une partie de son portefeuille dans les produits de croissance lorsque le marché est volatil.

Produits de revenu viager garanti

Malgré les mérites de l'affectation de l'actif, cette approche requiert de la discipline et un suivi régulier. Pour les gens qui préfèrent une approche moins exigeante et qui ne sont quand même pas prêts

à céder à autrui le contrôle total de leur actif, le secteur financier a lancé de nouveaux produits de revenu viager garanti qui combinent un revenu garanti et prévisible à des facteurs tels qu'une participation au marché boursier et des options de liquidité qui permettent le retrait de sommes forfaitaires pour acquitter des frais imprévus.

Le produit de revenu viager garanti qui était offert à l'origine – la rente viagère – peut également être additionné d'éléments spécifiquement conçus pour atténuer les préoccupations relatives au décès prématuré, au pouvoir d'achat et aux besoins imprévus de liquidité. À ceux qu'un décès prématuré inquiète, la rente viagère permet de souscrire une période de garantie. Pour s'assurer que les versements seront garantis pendant toute la vie de son conjoint ou partenaire, on peut souscrire une rente réversible. Il est aussi possible de souscrire un rajustement en fonction de l'inflation en prévision d'une hausse du coût de la vie. Plus récemment, on a mis sur le marché des options de liquidité s'adressant aux gens qui se préoccupent des dépenses imprévues. On peut même réaliser son désir de laisser un héritage en souscrivant une rente assurée⁸.

Comme pour la plupart des choses de la vie, il faut faire des concessions. Chacune de ces solutions a son propre prix : ajouter des éléments à un produit de paiement garanti aura un effet sur le montant du paiement; demander une participation au marché boursier fera augmenter les frais de gestion (qui limiteront à leur tour la réelle part de marché obtenue); et bien qu'il soit permis de retirer un montant supérieur au montant stipulé au contrat, cela pourrait réduire le montant du paiement garanti.

Néanmoins, ces produits hybrides pourraient s'avérer fort intéressants pour les gens qui sont prêts à renoncer à une certaine croissance en échange d'un revenu garanti ou à accepter un revenu garanti inférieur afin de conserver une certaine flexibilité et la capacité de faire face à leurs besoins imprévus.

Être fidèle à soi-même

En matière de planification du revenu de retraite, existe-t-il une formule parfaite applicable à tous? Non, malheureusement – bien que les professionnels des services financiers se soient efforcés d'en trouver une.

Les Canadiens qui accèdent à la retraite veulent toucher un revenu garanti à vie. Parallèlement, ils ne veulent renoncer ni au contrôle, ni à la flexibilité. De plus, ils craignent de manquer de liquidité et de ne pas être en mesure de faire face aux dépenses imprévues. Enfin

et surtout, ils ont peur que l'inflation amoindrisse leur niveau de vie. Ils sont contrariés parce qu'ils voudraient tout avoir alors qu'aucune solution d'investissement ne peut satisfaire l'ensemble de leurs besoins. En effet, bien que la planification du revenu de retraite offre de nombreuses possibilités en matière de stratégies et d'options, chacune répond à un besoin différent et présente ses forces et ses faiblesses propres.

Dans le choix d'une stratégie personnelle de revenu de retraite, les Canadiens doivent par-dessus tout réaliser qu'ils ne peuvent avoir le beurre et l'argent du beurre. Ils devront évaluer honnêtement ce dont ils ont besoin, ce qu'ils jugent important et ce qu'ils sont prêts à laisser tomber, puis choisir la stratégie ou le produit adéquat qui leur offrira le meilleur moyen de satisfaire leurs besoins au prix qu'ils sont prêts à payer. C'est individuellement que la situation (p. ex., l'âge, la tolérance au risque, la richesse et l'espérance de vie) et les objectifs (p. ex., préserver la flexibilité et le contrôle ou laisser un héritage) détermineront la solution – ou la combinaison de solutions – la plus appropriée. Il est également important de commencer à y réfléchir tôt, étant donné que la mise en œuvre de la stratégie retenue pourrait demander pour réussir que des mesures soient prises bien avant la retraite.

Enfin, on doit se rappeler que la vie n'offre aucune certitude. Aucun plan, si bien réfléchi soit-il (fondé sur la meilleure information disponible, sur une réponse réaliste aux conditions actuelles et sur des hypothèses futuristes raisonnables), ne peut garantir au retraité qu'il sera protégé contre toute éventualité. Comme le font les gens qui vivent d'autres phases de la vie, les retraités devront demeurer flexibles et être prêts à rajuster leur régime de revenu de retraite en réponse aux conditions changeantes.

Rédigé à titre informatif, ce rapport n'est pas conçu et ne doit pas être considéré comme une source de conseils professionnels. Adressez-vous à votre représentant de BMO Groupe financier pour obtenir des conseils professionnels concernant votre situation personnelle ou financière. Le contenu de ce rapport provient de sources que nous croyons fiables, mais BMO Groupe financier ne peut toutefois pas garantir son exactitude ou son exhaustivité. BMO Groupe financier ne s'engage pas à vous prévenir des changements apportés à l'information fournie. Tous droits réservés. La reproduction de ce rapport sous quelque forme que ce soit ou son utilisation à titre de référence dans une autre publication est interdite sans l'autorisation écrite expresse de BMO Groupe financier.

^{MD} Marque de commerce déposée de la Banque de Montréal, utilisée sous licence.

1. <http://www.statcan.gc.ca/daily-quotidien/100223/t100223a1-fra.htm>
2. David F. Babbel et Craig B. Merrill, *Personal Finance, Investing Your Lump Sum at Retirement*, document d'information du Wharton Financial Institutions Center, le 14 août 2007.
3. S. Larochelle-Côté, J. Myers et G. Picot. « Remplacement du revenu familial pendant les années de retraite : quels sont les résultats des Canadiens? », Statistique Canada, numéro 11F0019M au catalogue – N° 328, 2010.
4. James Mitchel et Matthew Drinkwater, *Behavioral Economics and Annuityization*, LIMRA International, 2006.
5. *Household Opinion of Annuities*, 2009. Sources : Cerulli Associates, Phoenix Marketing International.
6. Source : Aperçu historique de l'indice des prix à la consommation, Statistique Canada, de 1946 à 2010 : <http://www40.statcan.gc.ca/l02/cst01/econ46a-fra.htm>
7. M. Bengen a énoncé sa théorie du retrait viable dans l'article « Determining Withdrawal Rates Using Historical Data », paru en octobre 1994 dans le *Journal of Financial Planning*.
8. La stratégie de la rente assurée demande d'utiliser des fonds pour acheter un contrat de rente prescrit et une police d'assurance vie exemptée. La rente génère une série de paiements fiscalement avantageux qui couvrent également les primes de l'assurance vie. Au décès du rentier, le produit de l'assurance vie est versé à ses bénéficiaires d'une façon avantageuse sur le plan fiscal.